



Compte-rendu du Conseil d'administration du 17 JUIN 2021 au siège

Présents : C. LONGERE; E. COLLANGE, J.C. SABY, H. BELLET, A. FOND, M. PAUL, G. DRU, J. GRAS, G. MANET, A. SERPOLLIER, J.C. TINIVELLA, R. CHAPUIS, G.LAURENT

Excusés : P. GENTIL-PERRET, B. JAYOL, M. MAISONNETTE, G. FABRE J. P. DUMAS.

Absente : A.M. PETAUD.

La réunion débute à 10 h sous la conduite de notre président Michel PAUL

Le Président commence par un petit mot d'accueil à l'attention des nouveaux membres du Conseil d'Administration et leur présente les grandes lignes de nos activités et de notre fonctionnement. Il précise que, malgré le contexte sanitaire difficile, notre association a continué à travailler sur le devoir de mémoire avec les jeunes en service civique. De plus, plusieurs réunions, en effectif réduit, de certains membres du Bureau ont pu avoir lieu pour poursuivre le travail engagé.

Approbation du compte-rendu de notre dernier CA :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Point sur les finances et la trésorerie :

Le point est fait par le Trésorier et le Président concernant la trésorerie de l'association en fonction des aides et subventions qui nous ont été attribuées. Voir tableau joint.

Point sur la liste des adhérents :

A ce jour, notre association compte 106 adhérents à jour de leur cotisation. Lors de nos prochaines manifestations pour 2021, nous continuerons à inviter tous les Maires afin que certains puissent encore rejoindre l'Association.

Cotisation 2022 :

Il sera proposé à l'Assemblée générale de maintenir le montant de la cotisation à 30€

Préparation de l'Assemblée générale 2020 à FARNAY :

Elle pourrait se dérouler à FARNAY le JEUDI 23 SEPTEMBRE.

Michel PAUL et André FOND revoient la Mairie pour confirmer la réservation de la salle. Compte-tenu du fait que FARNAY n'a plus de salle (incendie), il faudra voir si leur local de substitution est suffisant pour nous accueillir en fonction des règles sanitaires sinon il faudra envisager un repli sur une autre commune de la vallée (TARTARAS ?)

Après le repas, nous pourrions passer un moment ensemble en jouant aux boules (parties libres sans concours) ou à des jeux divers ou discussions entre amis.

Le prix pour la participation à cette journée sera fixé en fonction des propositions de menus. Les invitations (mail ou courrier) seront envoyées par le secrétaire dans la deuxième quinzaine d'août pour un retour avant le 15 septembre. Faire la liste des personnalités à inviter. (voir avec Michel)

Il faudra trouver une commune du Montbrisonnais pour nous accueillir en 2022 (ST BONNET LE CHATEAU ?).

Travail de mémoire : Service civique et site internet :

Le point est fait par Michel, Elisabeth et Jean-Charles qui suivent ce dossier de très près et encadrent les jeunes en service civique. Une réunion a eu lieu au siège avec Gérard MANET et Michel MAISONNETTE qui viendront renforcer l'équipe des tuteurs. Une autre réunion sera calée (Jean-Charles s'en occupe) pour le recrutement de 2 nouveaux jeunes. L'idéal serait qu'ils ne soient pas recrutés en même temps (Un/e sur 6 ou 7 mois et un/e autre pour le même temps en décalé avec un chevauchement d'un mois ou deux pour la continuité.

L'ébauche du site est présentée aux participants qui apprécient le travail réalisé. Il faudra maintenant le mettre en ligne afin de recueillir les avis et/ou doléances des collègues et des communes qui nous permettront de le faire évoluer et de corriger les éventuelles erreurs.

Il semble important aussi que notre travail soit présenté aux associations de Maires en exercice (AMF 42 et Maires ruraux) et référencé sur leurs sites par la création de liens. Gérard MANET propose qu'une place de choix soit faite aux personnalités importantes mais méconnues de nos communes.

Dès que le site sera mis en ligne, le secrétaire communiquera l'info aux adhérents et aux communes par le biais des associations précitées.

La réunion se termine à 12 h 30 et quelques membres déjeunent au restaurant avant de repartir.

Le Président :

Le secrétaire :

ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES DE LA LOIRE 6, place Jacques Duclos 42000 ST ETIENNE

Mail : aam.loire@gmail.com : 04 77 21 53 73

Michel PAUL, Président 57, chemin de Vigelon 42740 ST PAUL EN JAREZ

Mail : m.paul70@orange.fr Tel : 06 89 84 06 31

Gérard LAURENT, secrétaire 6, Rue Benoît Faure 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ

Mail : gerard.laurent14@orange.fr Tel : 04 77 52 83 79 Portable : 06 73 14 60 20